

**COMPTE-RENDU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SYNTHESE SOMMAIRE**

REUNION DU 13 AVRIL 2021

Etaient présents :

M. Gérard TREMEGE, M. Patrick VIGNES, M. Thierry LAVIT, M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Claude BEAUQUESTE, M. Jérôme CRAMPE, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Gérard CLAVE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, Mme Valérie LANNE, Mme Evelyne RICART, M. André LABORDE, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, M. Emmanuel ALONSO, M. Erick BARROQUERE-THEIL, M. Philippe BAUBAY, M. Jean BURON, Mme Marie-Henriette CABANNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Louis CASTERAN, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Pascal CLAVERIE, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, Mme Andrée DOUBRERE, M. Philippe ERNANDEZ, M. Jacques GARROT, M. Jean-Paul GERBET, M. Romain GIRAL, M. Christian LABORDE, Mme Yvette LACAZE, M. David LARRAZABAL, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Philippe LASTERLE, M. Roger LESCOUTE, Mme Isabelle LOUBRADOU, M. Alain LUQUET, M. Ange MUR, Mme Chantal PAULIEN, M. François RODRIGUEZ, M. Guillaume ROSSIC, M. Paul SADER, Mme Nicole SARRAMEA, Mme Martine SIMON, Mme Lola TOULOUZE, Mme Maryse VERDOUX, M. Christian ZYTYNSKI

Etaient excusés :

Mme Christiane ARAGNOU, M. Fabrice SAYOUS, Mme Cécile PREVOST, M. Jean-Luc DOBIGNARD,

Etaient absents :

M. Francis BORDENAVE, M. Jean-Marc BOYA, M. Guy VERGES

*

**

DELIBERATION N° 1

**PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ORLEIX**

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUQUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SEMEAC

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

FOURNITURE DE PIECES DE MAINTENANCE POUR LES RESEAUX AEP/EU/EP AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 7

LE PARVIS-SCENE NATIONALE SUBVENTION 2021

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

DISPOSITIF ENTREPREN@TIERS-LIEUX : OCTROI D'UNE SUBVENTION AU PROJET DE L'ASSOCIATION LE CLUB DES SIX

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES JARDINS DE BIGORRE

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ENTREPRISE ARIA

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'EARL DE HOURC

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ENTREPRISE MDV METAL

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ENTREPRISE HEP TATHLON

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

AIDE A LA MISE EN PLACE D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SUR LE BASSIN DE LOURDES – PAYS DES GAVES

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

GARANTIE D'EMPRUNT OPH 65 ; CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS PLUS ET DE 1 LOGEMENT PLAI, RUE DU BEDATS A AZEREIX

M. Fabrice SAYOUS donne pouvoir à M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. David LARRAZABAL, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 47 voix pour et 4 ne participant pas au vote (M. Yannick BOUBEE, M. Gilles CRASPAY, M. David LARRAZABAL, M. Ange MUR).

La séance est levée.